La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) est une agence de collaboration de l'éducation postsecondaire entre les trois Provinces maritimes. La Commission relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie. Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes cherche à doter le poste ci-dessous.

DÉVELOPPEUSE OU DÉVELOPPEUR DE BASES DE DONNÉES

(43 446 \$ - 66 690 \$)

La personne choisie sera embauchée pour un contrat de trois ans qui pourrait être renouvelé.

La personne choisie devra accomplir, entre autres, les tâches suivantes :

- Aider à l'entretien et à l'élaboration de l'entrepôt de données de la Commission, en respectant des normes de codage précises.
- Effectuer les activités de collecte de données des établissements d'enseignement supérieur relevant de la Commission en suivant les directives et les modalités en vigueur, y compris l'évaluation de l'intégrité des données, le diagnostic en cas d'erreurs de données et la résolution de problèmes de qualité des données, en utilisant les logiciels à propriété exclusive de la Commission.
- Élaborer et maintenir la documentation technique.
- Analyser et interpréter des données servant à l'établissement de rapports ainsi que produire des tableaux statistiques normalisés.
- Répondre avec précision et rapidité aux demandes de données.
- Effectuer d'autres tâches connexes au besoin.
- Pourrait être appelée à voyager à l'occasion dans les Maritimes.

La personne retenue devra : se familiariser avec le contenu des systèmes de données de la Commission; savoir gérer et traiter de grandes quantités de données; faire preuve d'esprit d'initiative et d'autonomie et être axée sur l'atteinte des objectifs; pouvoir s'occuper de la gestion de multiples projets à long terme tout en accomplissant les tâches quotidiennes requises dans un milieu de travail où les délais sont serrés; être méthodique et consciencieuse de même qu'aimer les travaux détaillés et posséder une excellente capacité en résolution de problèmes.

La personne choisie possédera de solides compétences organisationnelles ainsi que d'excellentes compétences en communication. Elle sera capable de communiquer avec les autres en utilisant des termes non techniques et clairs. Elle sera également flexible, capable de s'adapter et pourra établir l'ordre de priorité de ses tâches. Idéalement, elle aura une bonne connaissance des données administratives des étudiants postsecondaires.

Conditions de candidature :

Les candidats doivent :

- être titulaire au moins d'un diplôme d'études postsecondaires ou d'un baccalauréat comportant une concentration en informatique, en systèmes d'information informatisés ou dans un domaine connexe.
- posséder trois années d'expérience en élaboration de bases de données relationnelles, en traitement de données et de l'information, en analyse de données, en programmation, ou l'équivalent en formation et en expérience, idéalement dans l'utilisation de vastes ensembles de données.
- posséder des connaissances spécialisées en manipulation des données.
- avoir un niveau de compétence intermédiaire ou avancé en langage SQL ou avec MS Access et avec MS Excel.
- La connaissance de l'anglais parlé et écrit est nécessaire.

Qualifications constituant un atout

La préférence pourrait être accordée aux candidats qui possèdent les qualifications suivantes :

- Connaissance du français parlé et écrit.
- Connaissance de MS SQL Server, SQL Server Integration Services (SSIS) pour l'ETC (extraire, transformer, charger), et SQL Server Reporting Services (SSRS).
- Connaissance de Visual Studio.
- Connaissance des systèmes de contrôle de versions (p. ex. : Subversion ou Git).
- Ont déjà travaillé avec des données administratives des étudiants postsecondaires.

Les candidats doivent expliquer dans leur lettre d'accompagnement comment ils ont acquis les compétences et les qualifications pour ce poste. Le curriculum vitae doit être présenté en ordre chronologique, précisant les mois et les années d'études et d'expérience de travail. Selon le nombre de candidatures reçues pour ce concours, il se peut que les candidats soient obligés dans leur demande de faire état d'au moins une qualification constituant un atout en plus des conditions de la candidature afin que leur candidature ne soit pas rejetée. Les candidats qui ne font pas clairement état des qualifications susmentionnées ne seront pas considérés pour ce poste.

La Commission offre d'excellents avantages sociaux et un milieu de travail intéressant. Le traitement sera calculé en fonction de l'expérience et du niveau d'études.

Les demandes doivent préciser le numéro de concours <u>DBD-01</u>. Elles peuvent être envoyées par la poste à l'adresse suivante : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, 401-82, rue Westmorland, C. P. 6000, Fredericton (N.- B.) E3B 5H1; ou par courriel à <u>mphec@mphec.ca</u>, **d'ici le 12 juin 2017.**

Nous remercions toutes les personnes qui présenteront une demande, mais nous ne communiquerons qu'avec celles dont la candidature est retenue pour l'étape suivante du processus. Le présent concours peut servir à pourvoir de futurs postes vacants de même niveau.